

<p>COMMUNE de SEYSSES 10 Place de la Libération 31600 SEYSSES</p>	<p>EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL DE SEYSSES</p>
<p>Nombre de Conseillers : En exercice : 29 Présents : 20 Procurations : 6 Absents : 3 Votants : 26 Pour : 21 Abstentions : 5</p>	<p>L'an deux mille seize, le vingt-neuf juin à vingt heures trente, le Conseil municipal de la Commune de Seysses, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, à la Mairie, sous la présidence d'Alain PACE, Maire.</p> <p>Date de la convocation : 22 juin 2016</p>
<p>PRESENTS : Alain PACE, Geneviève FABRE, Michel PASDELOUP, Alain AUBERT, Bernadette SERRES, Dominique ALM, Yvelise MONTANE, Jérôme BOUTELOUP, Marie-Ange KOFFEL, Philippe RIBET, Patrick MORDELET, Maryvonne SALES, Frédérique LAURENS, Alain D'ORSO, Elisabeth DELEUIL, Jennifer DURAND, Jean-Pierre ZANATTA, Line DELHON, Manuel SOLSONA, Laurent VALLET.</p>	
<p>PROCURATIONS : Carine PAILLAS à Michel PASDELOUP, Andrée ESCAICH à Bernadette SERRES, Corine CORDELIER à Alain PACE, Bruno BENOIST à Geneviève FABRE, Magali GRANDSIMON à Marie-Ange KOFFEL, Alain VIDAL à Jean-Pierre ZANATTA.</p>	
<p>ABSENTS : Thierry LAZZAROTTO, Floréal PALAZON, Eva FLORES.</p>	
<p>Secrétaire de séance : Maryvonne SALES</p>	
<p>N° 4381</p> <p>OBJET :</p> <p>Création d'un poste d'ATSEM</p>	<p>Monsieur le Maire expose au Conseil Municipal que, considérant l'obtention du concours d'ATSEM par un agent de la collectivité qui exerce ses fonctions depuis de nombreuses années en satisfaisant aux attentes, il serait souhaitable de procéder à la création d'un poste d'Agent Territorial Spécialisé des Ecoles Maternelles d'une durée hebdomadaire de 25 heures, en application des lois et règlements de la fonction publique territoriale régissant le statut particulier du présent emploi.</p> <p>Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré,</p> <ul style="list-style-type: none"> - Vu la loi n°83-634 du 13 juillet 1983 modifiée portant droits et obligations des fonctionnaires, - Vu la loi n°84-53 du 26 janvier 1984 complétée et modifiée, portant dispositions statutaires relatives à la fonction publique territoriale, - Vu le décret n°87-1107 du 30 décembre 1987 modifié portant organisation des carrières des fonctionnaires territoriaux de catégorie C, - Vu le décret n°87-1108 du 30 décembre 1987 modifié fixant les différentes échelles de rémunération pour la catégorie C des fonctionnaires territoriaux, - Vu le décret n°92-850 du 28 août 1992 modifié portant statut particulier du cadre d'emploi des agents territoriaux spécialisés des écoles maternelles, - Vu l'avis du Comité technique en date du 8 juin 2016, <ul style="list-style-type: none"> • Approuve à la proposition de Monsieur le Maire • Crée à compter du 1^{er} septembre 2016 d'un poste d'ATSEM, de 25 heures hebdomadaires,

	<ul style="list-style-type: none"> • Précise que l'échelonnement indiciaire, la durée de carrière et les conditions de recrutement de l'emploi ainsi créé sont fixés conformément au statut particulier du cadre d'emplois des agents territoriaux spécialisés des écoles maternelles, • Complète en ce sens, le tableau des effectifs des fonctionnaires territoriaux de la collectivité • Dit que les crédits nécessaires à la rémunération de l'agent ainsi nommé et les charges sociales s'y rapportant, seront inscrits au budget de la commune,
Certifié exécutoire, Reçu en Sous-Préfecture le : - 6 JUIL. 2016 Affiché le : - 7 JUIL. 2016	<p>Ainsi fait et délibéré en Mairie, les jour, mois et an sus dit, au registre sont les signatures, pour copie conforme, Seysses, le 4 juillet 2016</p> <p style="text-align: right;">Le Maire, Alain PACE</p> 